



L'ECHO ALBANAIS

CEREMONIE DU 14 JUILLET

La **cérémonie du 14 juillet** aura lieu à **10 h 30** au monument aux morts à Saint-Alban. Elle sera suivie d'un vin d'honneur. Toutes les associations des anciens combattants, les Albanaises et les Albanais et tout particulièrement les jeunes sont invités à cette cérémonie.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Durant l'été, la bibliothèque municipale est ouverte :

En juillet

- ♦ le mercredi de 14 h 30 à 17 h,
- ♦ le vendredi de 16 h 30 à 18 h,
- ♦ le dimanche de 10 h 30 à 12 h.

En août

- ♦ les mercredis de 14 h 30 à 17 h.

Impasse Forestier (près de la salle municipale)

☎ **02.96.93.88.05.**

GRANDE FÊTE DE NUIT à SAINT-ALBAN

Samedi 11 juillet à partir de 19 h, grillades sur feu de bois, moules, frites, galettes saucisses, crêpes.

- ♦ Vers 20 h, soirée Folklorique avec
 - Le groupe « Les Blés d'or » de St Nicolas du Pélem
 - André Maillot (vielleux)
 - Le Cercle Celtique « Fleur d'Aulne » de St-Alban.
- ♦ Bal populaire en soirée
- ♦ Vers 23 h : feu d'artifice musical avec embrasement de l'église.

Participation 2.50 € par adulte, gratuit pour les enfants jusque 12 ans.

Organisation : Comité des Fêtes - Cercle Celtique Fleur d'Aulne - Flora FC - Ecole Publique



CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

Super-Loto : Le Club des Aînés de La Flora organise son Super-Loto d'Été le mercredi 5 août à 20 heures à la salle des fêtes de Planguenoual. Nous vous y attendons nombreux. Les participants pourront tenter leur chance pour gagner de nombreux lots, dont la somme de 500 €. A disposition casse-croûtes, gâteaux, crêpes, boissons, café, chocolat. Pour tous renseignements téléphoner au 02.96.32.96.59 ou 02.96.32.43.62 .

Paëlla : Le Club organise sa paëlla d'automne le jeudi 24 septembre 2015 à 12 heures à la salle des fêtes de Saint-Alban. Le club comptabilise déjà beaucoup d'inscriptions, alors pour être des nôtres ne tardez surtout pas. **Tarifs** : Adhérents : 13,00 € - non adhérents : 16,00 €. Téléphoner au : 02.96.32.96.59 ou 02.96.32.43.62

Voyage : Le mercredi 7 octobre le Club organise un voyage à LOCMARIA-POUZANE (29) à une quinzaine de kilomètres de la Pointe Saint-Mathieu. Repas cochon grillé à l'auberge de TOULBROC'H, animé par un guitariste-chanteur. Pour connaître le nombre de cars à réserver auprès du voyageuriste ROUILLARD, il est important de connaître assez rapidement le nombre de personnes désireuses de s'inscrire pour cette journée. Les inscriptions sont ouvertes et pour renseignements auprès de Marie-Christine GALBRUN - Tél : 02.96.72.91.54.

Pour contacter le club : ✉ clublaflora@gmail.com

☎ Alain MARIE 02.96.32.96.59 - Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62.

Le club souhaite de bonnes vacances à tous ses adhérents et futurs adhérents.



ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE - Informations

Site du club : www.ecta-saintalban.clubeo.com .

Contact : Henri SUHARD 06.31.67.23.72. suhard.henri@orange.fr/christophe.brehinier@wanadoo.fr

PROCHAINES SORTIES - Départs (sauf exceptions signalées sur le carnet de route) à 8 h pour les **GROUPE 1. 2 et 3** et 5 minutes d'intervalle entre chaque groupe. A 9 h pour le **GROUPE 4**.

Détail des parcours : Sur le carnet de route, sur le Site ecta-saintalban ou sur le tableau d'affichage au terrain des sports.

Pour mémoire :

Dimanche 12 Juillet : Sortie en ligne jusqu'à CAUREL. Départ à 7 h 30 pour les cyclos et à 11 h du terrain des sports pour les accompagnateurs en covoiturage. Pique-nique pour tous vers 12 h 30 sur le site de Beau Rivage. A 16 h une visite guidée est organisée à l'occasion de l'ASSEC du Lac de Guerlédan. Inscriptions pour le 28 juin auprès de Gilbert Cloarec (06.51.69.94.80 - Mail : gilbert.cloarec@free.fr.)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-ALBAN—Séance du 15 juin 2015

Présents : André GOMET, Michel GUEGUEN, Monique HOURDIN, Jean-Yves LE GALL, Loïc DAVID, Nathalie BEAUVY, Christian LUCAS, Christian TREHOREL, Mathieu LANGLAIS, Josette TALBOURDET, Denis BERTRAND, Brigitte HERVE, Alain JEGU, Danielle CAPPELLA, Philippe SEZNEC.

Absents excusés : Clarisse MILLEVILLE pouvoir à Brigitte HERVE, Yolande RODRIGUES pouvoir à André GOMET, Eliane JUMILUS, Magalie HOUZE.

Finances - Remboursements repas agents

Il s'agit de rembourser les repas du midi (11.50 €) réglés par 2 agents lors d'une formation.

Vote : unanimité.

Travaux - Programme voirie 2015 – choix de l'entreprise

Les membres de la commission d'appel d'offres ont retenu l'offre l'entreprise COLAS de Ploufragan, mieux disante, pour un montant de 108 033.90 euros TTC pour les voies suivantes :

- VC 38 et 90 – Le bignon – la chapelle anizan
- VC de Belle Issue
- VC 19 – Les Clos-Malido.

Abstentions : Ph. Sez nec, D. Cappella.

Travaux - Maitrise d'œuvre pour l'aménagement du quartier du Poirier, rues de la Gaieté (RD 791) et du Poirier (RD 786)

Les membres de la commission d'appel d'offres ont retenu l'offre de la Société A'DAO de Rennes, pour un montant de 13 140 euros ttc.

Abstentions : Ph. Sez nec, D. Cappella.

Urbanisme - adhésion au pôle instructeur des autorisations du droit des sols de Lamballe Communauté et validation de la convention

L'instruction des actes et autorisations du droit des sols ne pouvant plus être assurée par la DDTM, le Conseil Municipal décide d'adhérer au service d'instruction des actes et autorisations du droit des sols mis en place par Lamballe Communauté à compter du 1er juillet 2015.

Cette nouvelle mesure ne modifie en rien les démarches des particuliers ou professionnels désirant déposer un dossier. Ce dernier sera toujours à déposer au lieu de construction.

Vote : unanimité.

Communauté de communes - - Modifications statutaires

Délibération reportée.

Anti-limaces : *Le cas du Métaldéhyde* : Attention à la qualité de l'eau

L'utilisation d'anti-limaces à base de métaldéhyde peut entraîner, lors de périodes de pluies, le transfert du produit dans les cours d'eau, ce qui est problématique lorsque ces eaux sont utilisées pour l'eau potable.

En l'effet, l'élimination de ce produit dans l'eau est très difficile et onéreuse, voire impossible.

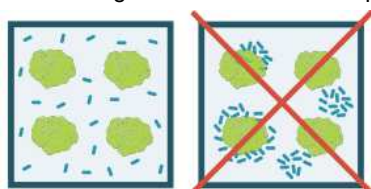
Trucs et astuces pour limiter l'utilisation de produits anti-limaces

- Par temps humide et doux, poser des pièges où les limaces vont se réfugier la nuit, puis les éliminer.
- Étaler sur le sol autour des plantations des textures gênant le déplacement des limaces.
- Réserver un espace dans votre jardin pour la présence de prédateurs naturels friands de limaces

Et si l'utilisation d'anti-limaces s'avère nécessaire : un produit d'origine naturelle et utilisable en agriculture biologique à base de phosphate ferrique est disponible.

Les bonnes pratiques d'utilisation

- Répandre les granulés uniformément entre les cultures en début de soirée.
- Les granulés doivent être répandus d'un geste large sur l'ensemble de la surface à protéger.



Source : anti-limaces, le cas du métaldéhyde : Attention à la qualité de l'eau

Il est indispensable de respecter les conditions d'emploi et la dose en lisant attentivement l'étiquette du produit.

Pour toute question, ayez le réflexe de demander conseil auprès d'un vendeur certifié de votre magasin.

Pour consulter l'ensemble de la plaquette « Anti-limaces, le cas du métaldéhyde : Attention à la qualité de l'eau » consulter les sites:

<http://goo.gl/fiipTc> ou http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=1286&id_rubrique=430

Des plaquettes d'information sont également disponibles à la Communauté de Communes Côte de Penthièvre.

JOURNÉE D'AMITIÉ DES CLASSES 5

La date de cette journée pourrait être fixée au samedi 7 ou dimanche 8 novembre 2015 (salle des fêtes disponible). Une première réunion est proposée à toutes les personnes qui souhaitent participer à cette organisation le **Mercredi 15 Juillet à 20 h 30 au Centre de Loisirs.**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE DE PENTHIÈVRE

• Accueil de loisirs ADOS – JUILLET 2015

La Communauté de Communes Côte de Penthièvre organise un Accueil de Loisirs pour les adolescents (collégiens et lycéens) du 6 au 31 juillet 2015.

Vous pouvez consulter le programme (karting, laser game, moto cross, Indian Forest, Récré 3 curés, Cobac Parc, bubble, équitation, hip hop, moderne jazz, paddle, aquarelle,...) sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cdc-cote-penthievre.fr



• Séjour ados au mois d'août 2015

Les séjours du mois de juillet affichant complet, le service jeunesse propose un Séjour ados supplémentaire du 3 au 7 août 2015 à Erquy (collégiens) : Tarif : 75 € (possible en 2 versements)

Renseignements et Inscriptions au 02.96.32.98.90

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale SCOT a été approuvé par les élus du Pays de Saint-Brieuc le 27 février 2015. Suite à sa transmission au Préfet des Côtes d'Armor, il est exécutoire depuis le 10 mai 2015. De ce fait, le SCOT du Pays de Saint-Brieuc s'applique sur les 63 communes du territoire et est opposable aux documents d'urbanisme locaux, aux zones d'aménagement concerté, aux autorisations d'exploitation commerciale et à certaines opérations foncières.

Le SCOT du pays de Saint-Brieuc est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle des 63 communes, un projet de territoire permettant de mettre en cohérence l'ensemble des politiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, en respectant l'équilibre du territoire entre communes urbaines, littorales et rurales et dans un souci de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.

Ce document, régi par le Code de l'Urbanisme, s'impose juridiquement aux plans locaux d'urbanisme et aux cartes communales.

Il ne s'oppose pas aux permis de construire. Dans ces conditions, les PLU et cartes communales doivent être en comptabilité avec les orientations du SCOT, c'est-à-dire que les dispositions du PLU (règlement et zonages) ne doivent pas venir en contradiction avec ces orientations.

L'enjeu principal du territoire du Pays de Saint-Brieuc est la préservation des espaces naturels et agricoles.

En près de 10 ans, l'habitat et les activités économiques ont grignoté plus de 1 500 hectares dont 75 % sur des espaces agricoles. C'est pourquoi, les élus se sont vivement attachés à construire le projet de SCOT en conciliant développement urbain, démographique et économique avec préservation des terres agricoles, des ressources naturelles et assurant ainsi une qualité de vie aux 225 000 habitants que devrait compter le Pays de Saint-Brieuc en 2030.

Les objectifs du SCOT se fondent sur 4 axes stratégiques et se déclinent en prescriptions et recommandations qui devront être traduites dans les documents d'urbanismes locaux :

- AXE 1 : Accompagner l'accueil de 30 000 habitants supplémentaires d'ici 2030 et garantir une vie de qualité aux 225 000 habitants du territoire. *Concrètement, le SCOT impose, par exemple, un nombre de logement à produire par territoire intercommunal. Il limite également la consommation de terres en fixant une enveloppe maximale d'hectares à consommer pour l'habitat d'ici 2030.*
- AXE 2 : Créer les conditions d'un développement économique valorisant les ressources du territoire. *Concrètement, le SCOT impose, par exemple, que les commerces de proximité s'installent en centre-ville et centre-bourg. Il limite également la consommation des terres en fixant une enveloppe maximale d'hectares à consommer pour les activités économiques d'ici 2030.*
- AXE 3 : Respecter les équilibres environnementaux du territoire. *Concrètement, le SCOT impose, par exemple, que soient préservés les espaces riches en biodiversité (réservoirs) et les couloirs (continuités) permettant aux espèces de circuler d'un espace à l'autre. Il impose également que soient justifiées les capacités de traitement des eaux usées dans les PLU, par exemple.*
- Axe 4 : Mettre en œuvre le SCOT. *Concrètement, le SCOT s'engage à mettre en place un accompagnement et des outils permettant aux communes et intercommunalités d'aboutir aux objectifs communs fixés dans le SCOT. Il prévoit également la mise en place d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour mesurer les effets de l'application du SCOT à 6 ans.*

Le SCOT du Pays de Saint-Brieuc est composé de 3 documents : le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable et le document d'orientation et d'objectifs, seul document juridiquement opposable.

Les documents du SCOT approuvé et rendu exécutoire sont mis à disposition du public dans les mairies des 63 communes du pays.

Pour en savoir plus et consulter ou télécharger les documents du SCOT : site internet du pays de Saint-Brieuc :

www.pays-de-saintbrieuc.org > rubrique le SCOT

RÉSIDENCE HABITAT JEUNES « L'IGLOO » SAINT-BRIEUC

Les résidences de l'Igloo sont ouvertes à tous les jeunes âgés de 16 à 30 ans, à la recherche d'un logement disponible rapidement, à proximité de leur lieu de travail ou de formation, qu'ils soient apprentis, stagiaires, salariés, chercheurs d'emploi, ou intérimaires. 110 logements « prêts à vivre », proches du centre-ville meublés et équipés. Un environnement idéal qui vous facilite la vie et vous permet de rencontrer d'autres jeunes.

Les avantages du Foyer des Jeunes Travailleurs :

- Des studios complets de 15 à 30 m² de 28 € à 352.71 € (suivant les droits de l'APL).
- APL dès le 1^{er} mois. Les logements sont conventionnés à l'Aide au Logement « APL Foyer ».
- Redevances toutes charges comprises (pas d'ouvertures de compteurs) et exonérées de taxe d'habitation.
- Pas de frais de dossiers (demande en ligne via le site)
- Dépôt de garantie réduit (150 à 200 €).
- Parkings.
- Lieux de loisirs (sport, détente) et service à disposition (restaurant, laverie, cuisine partagée).
- Accueil des personnes à mobilité réduite.

**Association l'Igloo - 54/58 Bd Waldeck Rousseau - 22000 SAINT-BRIEUC - 02.96.33.23.91 -
www.associationigloo.fr - association-igloo@orange.fr - https://fr-fr.facebook.com/Associationigloo**

ANNONCES

EMPLOI

- Ludivine, coiffeuse maquilleuse à domicile, 8 ans d'expérience, de St Alban, je me déplace 25 km aux alentours. Je m'occupe de vous pour votre mariage, du chignon au maquillage. Faites-vous coiffer en famille à votre domicile. Remise de 3 € sur votre 1^{er} RDV. Appelez-moi au 06.89..28.29.00 pour vos RDV ainsi que pour votre devis. A très bientôt.

LOCATION

- Atelier 240 m² au Poirier. Libre au 1^{er} septembre. Tél. : 02.96.32.94.54.

DIVERS

- **Marché à la ferme du Pourpray** organisé par le réseau « Bienvenue à la Ferme », **tous les mercredis soirs à partir du 15 juillet 2015 jusqu'au 19 août 2015 de 17 h à 20 h.** Votre rendez-vous de l'été. Venez flâner, goûter, échanger... Faire le plein de saveurs bretonnes... 12 exposants seront présents (confiserie, cosmétique, pâtes, miel, pain, légumes, glaces, vin, cidre, galettes, crêpes, viande de porc, volailles...). Venez nombreux ! Tél 02 96 63 08 62
- MYKERLADY - Chanteuse - Spectacles, concerts, animations musicales, soirées privées, événements pour particuliers, entreprises, associations. Contact : 07.64.07.21.64 / mail : mykerlady@gmail.com

Mémento



		Horaires d'ouverture	
Mairie ☎ 02 96 32 98 98 Fax. 02 96 32 98 22 Site : www.saintalban.fr E-mail.(courriel) : mairie@saintalban.fr		Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15	Jeudi, Samedi 8 h 15 - 12 h
Cybercommune ☎ 02 96 93 88 05		Mardi 20 h - 22 h Samedi de 14 h à 16 h Dimanche de 10 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous, lundi, mercredi et vendredi après-midi Tél. 06 72 67 12 01
Bibliothèque ☎ 02 96 93 88 05		Mercredi 14 h 30– 17 h Vendredi 16 h 30–18 h	Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Urgences médicales ☎ 15			
Permanences Puéricultrice PMI et Assistance Sociale	Permanence à Lamballe • Mme DESCHAMPS, puéricultrice P.M.I • Mme BROCHARD, assistante sociale du Conseil Général, sur rendez-vous – Tél. 02 96 50 10 30	☎ Mardi de 14 h à 16 h 30 ☎ Mardi matin	
Pharmacie	Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées. En cas d'urgence, tél. 15 ou 3237		



Le
dernier
ECHO de
l'été
paraîtra
le **21 juillet**
2015,
les **annonces**
seront
à déposer
impérativement
avant
le
Jeudi
9 juillet